

Un soutien compétent en cas d'absence

En cas d'absence, il faut réagir rapidement pour obtenir les meilleurs résultats. Le Care Management d'AXA soutient votre entreprise en cas de risque d'absence élevé pour cause de maladie ou d'accident. Cela permet de réduire vos frais et de vous épargner d'autres soucis.

Pourquoi un Care Management?

Dans le cadre du Care Management, des spécialistes se mettent suffisamment tôt en relation avec vous pour faire le point sur la situation. L'objectif est d'éviter ou du moins de réduire les absences, et de faire en sorte qu'une personne en incapacité de travail puisse réintégrer rapidement et durablement le cycle de travail. Pour ce faire, il faut agir dans les meilleurs délais. En effet, plus le temps passe et plus les chances de réussite de la réintégration diminuent.

Quels sont les avantages pour votre entreprise?

- Détection précoce des incapacités de travail de longue durée
- Retour plus rapide au poste de travail
- Économies d'indemnités journalières
- Prévention des absences
- Soutien professionnel

Quels sont les avantages pour vos collaborateurs?

- Prévention des incapacités de travail de longue durée
- Recouvrement de la capacité de travail
- Placement à un poste de travail adapté à l'état de santé
- Reconnaissance et motivation
- Soutien professionnel

Déroulement d'un cas Care Management:

Mandat	N'attendez pas pour vous manifester et bénéficier d'un soutien professionnel: vous pouvez annoncer votre cas sur le site AXA.ch/caremanagement ou sur Sunetplus.
1. Prise de contact	Un spécialiste se met en relation avec votre entreprise dans les trois jours ouvrables.
Évaluation	Vous discutez avec lui des prochaines étapes.
Intervention	Le spécialiste se charge d'organiser les prochaines étapes (table ronde avec toutes les personnes impliquées p. ex.)
Conclusion	L'objectif est de démêler la situation: la ou les personnes concernées doivent pouvoir reprendre rapidement et durablement leur travail. Le cas échéant, il faut aussi garantir la coordination avec d'autres assurances telles que l'assurance-invalidité (AI).

Quand peut-on faire appel au Care Management?

Vous pouvez faire appel au Care Management si vous avez conclu chez AXA un contrat d'assurance-accidents ou d'une indemnité journalière en cas de maladie. N'attendez pas dans les cas suivants:

- Risque d'incapacité de travail de longue durée
- Absences de courte durée à répétition
- Absences non justifiées ou inexplicables
- Mauvais pressentiment
- Absences en raison de conflits au travail

De quelles autres offres pouvez-vous bénéficier?

Conseil juridique

Nos experts d'AXA-ARAG se tiennent à votre disposition pour toute question relevant du droit du travail. Vous avez à tout moment accès à la plate-forme en ligne MyRight.ch. Il vous suffit de vous inscrire gratuitement sur le site AXA.ch.

Réseau de médecins

AXA dispose d'un réseau professionnel de médecins pour clarifier toute question d'ordre médical.

Offre de services

Pour les entreprises assurées, les mandats de Care Management sont gratuits. Vous pouvez transmettre vos mandats sur le site AXA.ch/caremanagement ou via Sunetplus.